

entrée libre

Comité d'organisation :

Professeur Jacqueline Vendrand-Voyer,
Professeur Florent Garnier

Comité scientifique :

Professeur Bertrand Ancel (Université Panthéon-Assas-Paris 2)
Professeur Mario Ascheri (Université Roma Tre),
Professeur Jean-Louis Halpérin (Ecole normale supérieure)
Professeur Tomàs de Montagut Estragues
(Université Pompeu Fabra, Barcelone)

Contact:

florent.garnier@u-clermont1.fr

ieux:

Mardi 15 juin - Chapelle des Cordeliers, Place de Sugny - Clermont-Ferrand

Mercredi 16 juin - Maison des Sciences de l'Homme, 4 rue Ledru - Clermont-Ferrand

Jeudi 17 juin - Cour d'Appel de Riom Boulevard Chancelier de l'Hospital - Riom

AVEC LE CONCOURS FINANCIER ET LA PARTICIPATION DE:









Université d'Auvergne Faculté de Droit et de Science Politique Centre Michel de l'Hospital EA4232



SIG. FIG. ARCOMONIA

COLLOQUE:

LA COUTUME DANS TOUS SES ÉTATS

(À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DU 500ÈME ANNIVERSAIRE DE LA REDACTION DE LA COUTUME D'AUVERGNE)

15-17 JUIN 2010

CLERMONT-FERRAND, RIOM



MARDI 15 JUIN CHAPELLE DES CORDELIERS CLERMONT-FERRAND

14h – 14h30 : Accueil et ouverture du colloque par Monsieur le Président de l'Université d'Auvergne, Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et de Science Politique et Monsieur le Directeur du Centre Michel de L'Hospital (E.A. 4232)

Présidence de séance

Monsieur le Professeur Charles-André DubreuilDirecteur du Centre Michel de L'Hospital (E. A. 4232)

14h30 - 15 h : Conférence introductive :

Albert Rigaudière, membre de l'Institut (Université Panthéon-Assas Paris 2) « Coutume du populus, coutume du juge et coutume du roi dans la France du Moyen Âge »

15h-15h20:

Christian Lauranson-Rosaz (Université Jean Moulin – Lyon 3) et Philippe Delaigue (Université Jean Moulin – Lyon 3) « Coutumes et franchises en Velay et ses marges »

15h20-15h40:

Christophe Vellet (Ecole des Chartes),
« Portraits individuels, portrait de groupe : Antoine Duprat et quelques
acteurs de la rédaction de la coutume d'Auvergne »

15h40-16 h:

Jacques Poumarède (Université Toulouse 1) et Anne Zink (Université Clermont 2) « Du ressort du parlement de Paris à celui de Bordeaux, la rédaction des coutumes au début du XVIe s. : les cas de l'Auvergne (1509) et des Lannes (1514) »

16h: Débat et pause

17h: Inauguration de l'exposition (sous la direction de J. Vendrand-Voyer, Pascale Weber et Jean Delsaux)

19 h : Réception à l'Hôtel de Ville de Clermont-Ferrand

MERCREDI 16 JUIN AU MATIN MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME SALLE 220

REGARDS SUR LA COUTUME

Présidence de séance:

Monsieur le Professeur Albert Rigaudière

Membre de l'Institut (Université Panthéon-Assas Paris 2)

9h20-9h40:

Jean-Louis Thireau (Université Paris 1), « Les trois rédactions de la coutume de Touraine »

9h40-10h:

Pascale Deumier (Université de Saint-Etienne), « Coutume ou coutumes : existe-t-il une notion uniforme de la « coutume » en droit français ? »

10h-10h20:

Pavel Bureš (Université Palacky à Olomouc, Rép. Tchèque),
« La coutume internationale – dépassée ou toujours vivante ? »

10h20-11h: Débat et pause

11h-11h20:

Francis Simonis (Université Aix-Marseille), « L'administration coloniale et l'invention de la coutume au Soudan Français 1895-1958 »

11h20-11h40:

Emile Ndjapou (Président de la section du contentieux, Conseil d'Etat, République Centre-Afrique),

« La sorcellerie et le droit moderne centrafricain »

11h40-12h30 : Débat

MERCREDI 16 JUIN L'APRÈS-MIDI MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME SALLE 220

LA COUTUME SOURCE DU DROIT

Présidence de séance:

Monsieur le Professeur Jacques Poumarède (Université Toulouse 1)

14h30-14h50:

Jean-Marc Thouvenin (Université Paris 10-Nanterre), « La coutume et le droit international économique »

14h50-15h10:

Joël Colonna (Université d'Aix-Marseille), « Les usages en droit du travail ».

15h10-15h30:

Jean Gicquel (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), « La coutume en droit constitutionnel »

15h30-16h : Débat et pause

16h-16h10:

Grégori Kalfeche (Université de La Réunion)
« La coutume à Mayotte »

16h10-16h30:

Jiayou Shi (Remin University of China, Pékin)
« La coutume en droit chinois dans l'entreprise de codification chinoise contemporaine »

16h30-16h50:

Oualid Gadhoum (Université de Sfax, Tunisie), « La coutume en droit privé tunisien »

16h50-17h30 : Débat

19 h : Réception par l'Université d'Auvergne et la Faculté de Droit et de Science Politique

JEUDI 17 JUIN AU MAT'IN COUR D'APPEL DE RIOM SALLE MICHEL DE L'HOSPIT AL

LA COUTUME ET LES AUTRES SOURCES DU DROIT

9h15:

Accueil et ouverture par Mme la Première Présidente de la Cour d'appel de Riom

Présidence de séance:

Monsieur le Professeur Jean Gicquel (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

9h30-9h50:

Georges Kadige (Université de Saint-Jospeh, Beyrouth), « De la place et du rôle de la coutume dans les droits antiques »

9h50-10h10:

Bertrand Ancel (Université Paris 2 – Panthéon-Assas), « Conflits de coutumes et théorie des statuts »

10h10-10h30:

David Deroussin (Université Lyon 3), « La coutume dans la doctrine civiliste au tournant des XIXe et XXe s. »

10h30-10h45: Pause

10h45-11h15:

Sylvio Normand (Doyen de la Faculté de droit, Université de Laval, Québec) «La Coutume de Paris comme source du Code civil du Bas-Canada »

11h15-11h45:

Massimo lovanne (Université de Naples Federico II), « Le régime international des valeurs fondamentales : les rapports entre droit coutumier, principes généraux de droit et droit jurisprudentiel »

11h45-12h30: Débat et Visite de la Sainte-Chapelle

JEUDI 17 JUIN L'APRÈS-MIDI COUR D'APPEL DE RIOM SALLE MICHEL DE L'HOSPIT AL

COMMON LAW ET CIVIL LAW

Présidence de séance:

Monsieur le Professeur Bertrand Ancel (Université Panthéon-Assas Paris 2)

14h-14h20:

Donald Fyson (Université de Laval, Québec),

« Du common law à la Coutume de Paris : les nouveaux habitants
britanniques du Québec et le droit civil français, 1759-1791 »

14h20-14h40:

Myriam Hunter-Henin (University College London), « La coutume dans tous ses états : perspectives d'Outre-Manche »

14h40-15 h :

Cleveland Ferguson (Law School of Florida, Jacksonville, USA),

« Reimagining Common Law as a form of Custom: a Comparative

Approach ».

15h-15h20:

Louis-Marie Philippot (Université d'Auvergne, CERDI), « Origine légale et performances économiques : Les différences de

systèmes juridiques permettent-elles d'expliquer les écarts de développement ? »

15h20-16 h : Débat

Concention/réalisation: la trent moneder®u-